

EXTRAIT - Dossier de réponse

Appel à candidature Conseil Départemental 44

"Création de 55 places d'accueil pour des filles et des garçons de 17 à 21 ans sous forme d'appartements"

Septembre 2021



Réponse pour une extension de 12 places pour des jeunes (filles-garçons) de 17-21 ans sous forme d'appartements (ces 12 places correspondent à 30% de notre autorisation – actuellement de 64 places en hébergement).

Sommaire :

L'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION AUPRES DE CES JEUNES	p.3
NOTRE CONCEPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCUEIL A DESTINATION DES JEUNES 17-21 ANS EN APPARTEMENT	p.4
LES AXES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT SINGULIER	p.8-
L'hébergement – logements	p.8
Prendre soin : dès l'arrivée du jeune et tout au long de l'accompagnement au quotidien	p.9
Accompagnement à la vie quotidienne	p.10
Prendre soin - Parcours de soins	p.11
Parcours d'Insertion sociale-scolaire-professionnelle	p.12
Lien avec les familles	p.13
Accompagnement des jeunes à la sortie du dispositif	p.14
L'EQUIPE INTERDISCIPLINAIRE : EFFECTIFS, ORGANIGRAMME	p.
Tableau des effectifs	p.15
Organigramme	p.15

Le centre éducatif Tréméac: une diversité des modes d'accompagnement

Situé à Nantes en Loire Atlantique, le centre éducatif Tréméac géré par l'association René de Tréméac, accueille des enfants et des adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable et ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leur enfants.

En tant que maison d'enfants à caractère social (MECS), le centre Educatif Tréméac propose à chaque enfant/jeune un environnement et un accompagnement éducatif adapté à son projet individuel. Pour jalonner l'évolution des différents parcours, l'institution et le service disposent d'une variété de structures d'accueil et d'encadrements éducatifs :

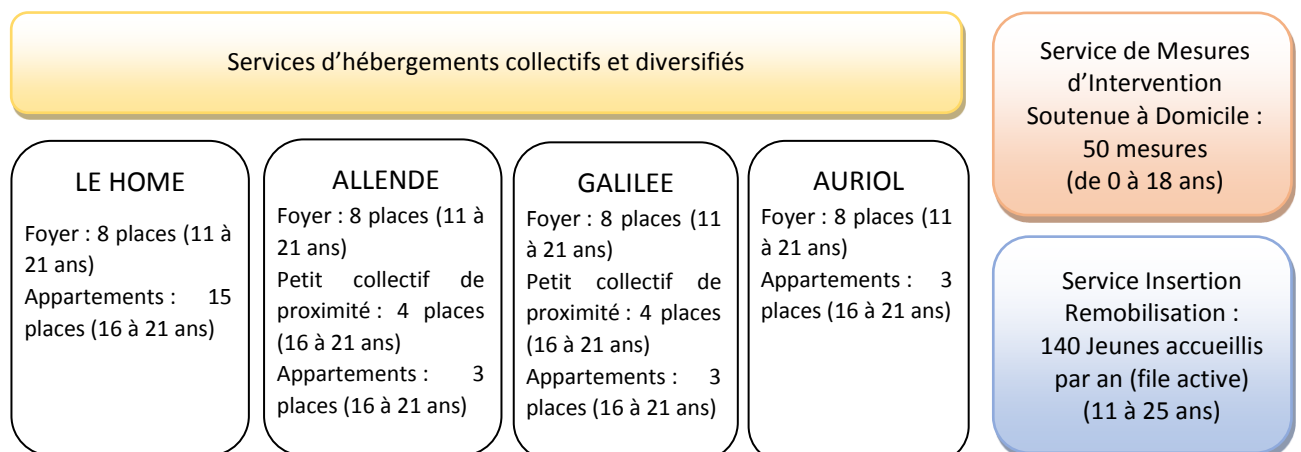
- internat
- accueil en appartements
- mesures d'interventions soutenues en milieu familial
- suivi personnalisé via différents dispositifs d'insertion et de remobilisation.

Nos actions éducatives tendent à:

- aider l'adolescent/jeune à trouver un équilibre, une sécurité dans un cadre structurant afin d'acquérir un mieux-être, un mieux vivre, mais aussi lui permettre d'être acteur de son intégration et de la construction de son identité et de son autonomie ;
- garantir l'inscription à une formation scolaire et professionnelle dans les dispositifs de droit commun. Lorsque momentanément ou de façon durable ceux-ci ne lui sont pas accessibles, lui permettre d'accéder en interne de l'établissement ou en externe à des actions de mobilisation de ses potentiels ;
- lui permettre de s'inscrire, dès que possible, dans un relationnel construit avec différents partenaires, pouvant intervenir autour de sa situation, de sa problématique, et de ses projets.

Le centre éducatif Tréméac est composé de plusieurs services, créés pour répondre le mieux possible, aux besoins repérés des jeunes et de leur famille, leur permettant ainsi de s'inscrire dans un parcours évolutif, tant sur le plan personnel, social que professionnel.

L'enjeu est de proposer une diversité des modes d'accompagnement dans le quotidien, en fonction du besoin de protection de chacun, de sa sécurité intérieure, de sa maturité affective et de sa capacité d'insertion. La diversification des modes d'accompagnement proposés s'avère nécessaire car elle permet de tenir compte de tout un chacun, là où il en est de son histoire.



NOTRE CONCEPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCUEIL A DESTINATION DES JEUNES 17-21 ANS EN APPARTEMENT

Parce que l'adolescence est une traversée particulièrement sensible au malaise contemporain, parce que leur histoire de vie est marquée par des traumatismes, des ruptures et l'exclusion, la précarité du lien familial et social... certains jeunes adultes se retrouvent en grande difficulté, leur procurant une véritable souffrance. Quels que soient les troubles manifestés, cette souffrance perturbe le lien à l'autre et à l'environnement.

Le Centre Educatif Tréméac rencontre régulièrement ces jeunes majeurs ou approchant la majorité, aux situations complexes, dans le cadre de ses différents services : hébergement collectifs et diversifiés, interventions soutenues à domicile, activités d'insertion et de remobilisation. Nous constatons que les modalités du contrat jeune majeur, avec ses échéances courtes, renouvelables sous condition, contribue à renforcer la vulnérabilité de ces jeunes. Malgré une attention particulière à construire un accompagnement sur-mesure, certains jeunes sortent parfois de l'institution et des dispositifs de protection de l'enfance de façon problématique.

De plus, certains jeunes sont confrontés à une double vulnérabilité, relevant à la fois du champ médico-social et de la protection de l'enfance. Il est nécessaire de leur apporter une attention particulière par un accompagnement adapté. Pour cela, nous souhaitons renforcer les liens les coopérations et les articulations avec le secteur du médico-social notamment avec l'association ARRIA (cf annexe 3 : lettre d'intention de partenariat ARRIA / Tréméac- p21).

C'est cette souffrance que le Centre Tréméac souhaite accueillir au singulier, accompagner au quotidien et prendre soin. C'est pour cela, que nous devons **accueillir de façon plus soutenue** la souffrance de ces jeunes en renforçant le projet d'accueil par rapport à la **présence humaine, éducative et soignante**, projet qui assume pleinement l'accueil de ces jeunes et de leur symptôme (inhibition, phobies, violence, dépendances, consommation psychoactive, détresse, dépression, attitude suicidaire, troubles du comportement, de l'humeur, de l'alimentation).

«Prendre soin» suppose un travail de conscience collective pour une continuité psychique, qui est essentielle dans la lutte contre la fragmentation et le clivage.

«Prendre soin» relève d'activités de soutien, d'accompagnement à la vie pour la maintenir, la réparer, la développer.

Considérer le jeune comme sujet, **l'accueillir, le soutenir** dans un **processus d'autonomisation**, revient à l'aider à occuper une place qui lui reste à définir. Il s'agit **d'insertion sociale au sens large**, de la place du jeune dans la société, de la façon dont il se situe, dont il se projette, dont il existe avec les autres. Ces enjeux conduisent aujourd'hui notre association à répondre à cet appel candidature en sollicitant une **extension de 12 places** pour des jeunes (filles-garçons) de 17-21 ans sous forme d'appartements (ces 12 places correspondent à 30% de notre autorisation – actuellement de 64 places).

Notre projet d'accompagnement sera multidimensionnel, psycho-éducatif et social et reposera sur les principes et modalités suivantes :

Les adultes accompagnants mettront l'accent sur le plaisir, la découverte et la construction progressive et soutenue du lien humanisant et socialisant pour le jeune. Ce lien s'établira grâce à différents supports : la vie quotidienne dans l'hébergement, la remobilisation sociale, citoyenne, scolaire, professionnelle, la thérapie individuelle et/ou collective, la vie culturelle, la santé physique et psychique.

- **Accueillir** les adolescents et jeunes majeurs **comme ils sont, comme ils se présentent**, ainsi que leur famille. Avec leurs histoires, leurs potentialités, leurs difficultés, leurs besoins et leurs désirs, tout en prenant en compte la situation dans laquelle ils se trouvent au moment de leur arrivée.
- La relation de "soin" sera portée par une **équipe "soignante" pluriprofessionnelle**, constituée de : (l'équipe et les effectifs sont présentés en p.15)
 - professionnels de la relation et du soin éducatif : éducateur spécialisé, maître(sse) de maison, CESF, assistant(e) social(e), surveillant de nuit notamment
 - professionnels de l'écoute : psychologue, psychanalyste
 - professionnels de la santé : infirmier(e), médecin généraliste, psychiatre

Tous, depuis leur fonction, contribueront à garantir au jeune un **cadre d'accueil sécurisant, contenant et structurant**. Cette **équipe dédiée pluriprofessionnelle** s'attachera au "prendre-soin" au quotidien dans toutes les dimensions de l'accompagnement.

- L'accompagnement du jeune dans son « devenir adulte » passera par une permanence du lien et du « faire avec », 24h/24h afin de le remobiliser psychiquement grâce à une relation de soin proposée par chaque professionnel dans sa fonction propre.
- Il sera important que le jeune puisse être là **avec le désir** de bénéficier de tout l'accompagnement offert par ce nouveau dispositif et qu'il sente dès son accueil qu'on lui a aménagé un lieu en dehors des pressions sociétales, familiales ou éducatives. Prendre le temps, lui permettre de **cheminer à son propre rythme** sera un principe au cœur de l'accompagnement.
- Le **travail avec la famille** sera possible au cas par cas et selon les situations particulières de chaque jeune accueilli (éducateur, psychologue)
- Définir une organisation pour chaque jeune qui permet **d'explorer** et de **soutenir** différents domaines importants et nécessaires à son évolution. Que le jeune puisse **reprendre plaisir à faire, à exister** pour qu'il puisse se **restaurer psychiquement**.
- Elaborer un **projet de vie** avec chaque jeune au fur et à mesure de son accompagnement, dans **une prise en compte** de ses aspirations, de ses possibilités, de ses besoins et de l'évolution de ceux-ci.

Modalités d'accompagnement :

- Le jeune sera accompagné par une équipe pluriprofessionnelle.
- Le parcours institutionnel sera coordonné par une **double référence : éducateur-psychologue**.

Ce duo ainsi constitué ne s'inscrit pas dans une exclusivité d'accompagnement. L'ensemble des professionnels de l'équipe sont autant d'interlocuteurs qui participent à la rencontre et à la création du lien avec le jeune.

- Nous rencontrerons le jeune de façon régulière (2 visites/semaine à son domicile au moins) à son initiative ou à celle de l'équipe, en fonction de ce que nous observons de son quotidien ou de ses demandes du moment. Ces rencontres ont lieu à l'appartement où nous pouvons constater la façon qu'a le jeune d'investir ce lieu dont il dispose, ou bien celles-ci auront lieu au siège de l'association.
- La proposition **d'activités structurantes en journée à visée psychothérapeutique et socialisante**.
- Le soutien **d'une thérapie** individuelle et/ou thérapie de groupe soit en interne, soit à l'externe et une attention particulière apportée au **suivi de la santé**.
- Un **accompagnement social et administratif** proposé en interne visant l'accès aux droits communs.
- Un accueil toute l'année et 24h/24h :
 - Du lundi au vendredi de 8h à 22h
 - Une permanence assurée 2X3 heures par semaine (dont les week-end) en présence de 2 ou 3 professionnels de l'équipe dédiée
 - Une présence de nuit (surveillant de nuit) et organisation d'astreintes nuits et week-end (équipe dédiée + cadre hiérarchique)
 - Une proximité et disponibilité de l'équipe pour des accompagnements ponctuels en fonction des besoins

Nous proposerons un accompagnement psycho-éducatif et social assuré par l'équipe dédiée et/ou en collaboration avec le Service Insertion et Remobilisation, en s'appuyant sur les dispositifs existants internes et externes. Il sera possible également de mobiliser notre réseau et nos partenaires extérieurs et les renforcer :

- Accompagnement au quotidien: aide au lever, au coucher, aux courses alimentaires, hygiène et habillement, à la cuisine, entretien et soin apporté à son intérieur, le logement, ménage, la décoration dans la philosophie du « faire avec ».
- Activités proposées selon un planning hebdomadaire individualisé
 - atelier visant l'épanouissement social, l'inscription citoyenne, la valorisation narcissique, en individuel et/ou en groupe
 - atelier cuisine: découverte du monde de la restauration via le restaurant pédagogique ou au sein de l'appartement.
 - atelier d'expression, de découverte ou d'éveil artistique hebdomadaire : arts plastiques, chant, dessin, peinture, musique, théâtre, écriture, lecture, conte, exposition, cinéma, spectacle ...
 - accompagnement étroit à la scolarité (aide aux devoirs), à l'insertion professionnelle
 - activité sportive hebdomadaire
 - pratique corporelle hors institution.
- Thérapie individuelle et thérapie de groupe / différents symptômes: inhibition, phobies, violence, dépendances, consommation psychoactive, détresse, dépression, attitude suicidaire, troubles du comportement, de l'humeur, de l'alimentation

- Suivi santé (infirmier, médecin généraliste partenaire, psychiatre, accompagnement rdv par infirmier et/ou éducateur)
- Suivi social et administratif, accès aux droits communs, dossier MDPH.

LES AXES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT SINGULIER

L'hébergement

Les places d'hébergements en appartements seront réparties sur les 4 services :

- 3 sur le service du Home
- 3 sur le service Allende
- 3 sur le service Galilée
- 3 sur le service Auriol

Les appartements répondront aux critères suivants :

- Appartements individuels ou permettant la cohabitation pour 2 jeunes en fonction des situations ;
- Situés Nantes Ouest ;
- Une grande proximité des locaux de l'équipe interdisciplinaire : il est important de développer un accompagnement garantissant une plus grande proximité avec ces adolescents et de porter une vigilance au profil des jeunes accueillis dans ce type d'hébergement pour ne pas les mettre en difficulté. La proximité géographique de l'équipe éducative permet d'adapter et d'individualiser l'accompagnement éducatif au plus proche des besoins du jeune. Il s'agit aussi de rester vigilant à l'isolement que peut entraîner le fait de vivre seul dans le logement.

Quelques appartements se situeront dans le même bâtiment que les bureaux de l'équipe éducative.

- Une proximité des transports en commun afin de favoriser la mobilité et l'ouverture vers l'extérieur.

Au vu du marché immobilier actuel, il est nécessaire d'être soutenu dans cette recherche par des partenaires extérieurs :

- Nantes Métropole Habitat est un de nos interlocuteurs et partenaires actuel
- Le groupe VYV : Au-delà de l'aspect "mutuelle et assurance", le groupe VYV intervient dans le domaine de l'habitat et du logement social, et de l'accompagnement soins/santé. Après des échanges avec la directrice générale Pays de la Loire (Valérie DEMARLE) nous aurions la possibilité d'avoir des appartements individuels sur les quartiers situés sur Beaulieu, Saint-Herblain, Procès - dans des résidences notamment de personnes âgées/séniors. Dans cette perspective, la dimension intergénérationnelle pourrait être intéressante à développer auprès de certains jeunes (en fonction bien entendu de leurs situations, besoins...).

Lette d'intention de partenariat Groupe VYV-Tréméac – Annexe 1 p.17

Un poste d'agent technique/maintenance est indispensable pour la tenue, l'entretien des studios (peinture, électricité, réparation, alarmes incendie,...) mais aussi l'aide aux aménagements et déménagements.

Prendre soin : dès l'arrivée du jeune et tout au long de l'accompagnement au quotidien

Lorsque l'admission est prononcée par la CAO (Commission d'Admission et d'Orientation), la phase d'accueil du/de la jeune peut être adaptée en fonction de la singularité des situations.

Une attention particulière est portée à la **dimension humaine** de cette rencontre. L'accueil se veut bienveillant. L'objectif est de pouvoir **recevoir le/la jeune comme il/elle est**, dans sa difficulté, avec sa souffrance et son symptôme.

Il s'agit de nous rendre **disponible** et **d'être à l'écoute** afin **d'instaurer un lien** et rendre les lieux sécurisants. Cette prise de contact est essentielle dans l'instauration de la relation et de mise en lien avec l'équipe.

Il est important que les jeunes puissent être accompagnés en **respectant leurs rythmes**, qu'ils soient **reconnus dans leurs choix**, et qu'ils sentent, dès leur accueil, qu'on leur a aménagé un lieu en dehors des pressions sociétales ou familiales ou éducatives.

L'accompagnement proposé et la présence des professionnels doivent permettre de "**faire repère**", d'aider le jeune à se retrouver dans un espace, trouver une place, ou il puisse se dire des choses sans engagement qui peuvent provoquer des ruptures.

Il s'agit de pouvoir entendre dans la relation, ce qui ne se dit pas, ce qui ne se nomme pas. De pouvoir accueillir, déchiffrer, en équipe, les actes manqués, les absences, les retraits, les débordements, qui viennent exprimer quelque chose de la position du jeune dans son rapport au monde.

Le travail éducatif, de l'équipe, est d'aider les jeunes à se restaurer narcissiquement. Le transfert dans la relation, joue un rôle essentiel. Les jeunes cherchent à être **reconnus, accueillis, et accompagnés**. Ils ont besoin de se référer à un professionnel, qui désire être là, qui accepte d'être à leur côté malgré leurs parcours, leurs comportements.

Nous aurons aussi à partir des productions psychiques du jeune, de ses désirs, de se saisir de cela pour **tisser un lien dans** la relation, construire des outils éducatifs, des espaces de parole et des médiations de travail, des sorties, des activités thérapeutiques. L'équipe pourra aussi construire des espaces, des accompagnements individuels ou collectifs.

Prendre soin de soi est un apprentissage du quotidien, et nous veillerons à ce que cela soit en "filigrane" au quotidien dans les différents champs de notre accompagnement global psycho-éducatif et social. Tout en proposant un **hébergement adapté** (en grande proximité de l'équipe) nous proposons un **accompagnement « modulable »** en **fonction des besoins** des jeunes, repérés notamment via divers outils tel que ESOPPE.

Notre accompagnement se déclinera à travers **plusieurs axes** :

- Un accompagnement à la vie quotidienne
- Un accompagnement dans un parcours de soin / santé
- Un accompagnement favorisant son parcours d'insertion sociale - scolaire/professionnel

Accompagnement à la vie quotidienne

L'accompagnement d'un projet d'autonomie de vie quotidienne (et individuelle) occasionne des changements importants pour un jeune. L'équipe est à même, à travers son accompagnement, de proposer et de **consolider progressivement** ces changements par un **accompagnement adapté**.

Se faire à manger, entretenir un logement, gérer un budget alimentaire, ou bien faire de ce lieu un endroit sûr font partie des responsabilités qui, progressivement, seront confiées au jeune. En inscrivant ces étapes dans le temps, nous aidons le (la) jeune à prendre conscience des responsabilités qui lui incombent. Cela nécessite aussi de savoir et de pouvoir se protéger, de gérer ses temps individuels au regard des libertés que peuvent conférer un accompagnement plus à distance tout en maintenant **une permanence du lien**.

Les objectifs seront donc de :

- Permettre au jeune de se (re)poser ;
- Accompagner son expérience de l'autonomie par un accompagnement au quotidien : aide au lever, au coucher, aux courses alimentaires, hygiène et habillement, à la cuisine à l'entretien du logement....
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives / accès aux droits communs.

Toutes les démarches de la vie quotidienne peuvent être faites en autonomie par le jeune s'il est en capacité ou alors être accompagné par un membre de l'équipe.

La particularité du travail sur les appartements est donc la "non-présence physique" de l'équipe éducative. Cela demande aux jeunes de pouvoir s'appuyer progressivement sur leurs propres ressources afin de trouver des solutions. Ils apprennent alors à composer avec eux-mêmes, à intégrer l'absence physique éducative bien que la relation existe toujours, et à différer leurs demandes.

Dans le prendre soin au quotidien, il s'agit aussi de permettre / favoriser une **vie sociale** dans laquelle chacun des jeunes puisse tirer un profit personnel.

Des activités sportives et /ou culturelle pourront-être proposées collectivement ou individuellement. Leur **ouverture sur le territoire** a pour objectif de connaître et de mieux appréhender leur espace de vie et de s'y réaliser.

L'équipe souhaite se saisir des différents partenariats extérieurs afin d'offrir aux jeunes la possibilité de s'inscrire dans la vie à l'échelle d'un quartier, d'une ville.

Aussi, le prendre soin passe par l'alimentation. Autant que possible, l'équipe privilégie une alimentation saine et équilibrée avec et pour les jeunes. Elle sensibilise les jeunes à l'élaboration de menus équilibrés et les sollicite en vue de cet apprentissage.

Le Budget Mensuel Jeune (BMJ) :

Le Centre éducatif Tréméac propose un Budget Mensuel Jeune (BMJ) à chacun des jeunes. Il est un outil éducatif permettant aux jeunes de tester leur capacité à gérer un budget. Nous les aidons à apprendre, à définir leurs besoins et à dépenser l'argent en fonction de ces derniers. Nous les informons sur les dépenses à venir qu'ils auront (loyer, véhicule, assurances...).

Cette somme est calculée en fonction de chaque situation. Pour les jeunes ayant un revenu, il existe une grille de participation financière qui permet de réévaluer le budget donné (boursier, salarié...).

Parcours de soins/santé

Toute l'équipe essaie de promouvoir le bon développement du jeune sur le plan physique, intellectuel, moral et social, et ce, dès son arrivée sur le service.

La notion de « soin » intervient au travers de l'accompagnement du jeune et de son projet afin de favoriser son bien être, en mêlant du soin, du thérapeutique et de l'éducatif.

La prise en compte des besoins sur le plan médical est un élément important de l'accompagnement éducatif du jeune. Lors de son arrivée, ses besoins sur le plan médical seront faits de concert avec la famille (pour les mineurs) pour lui permettre de bénéficier d'un suivi médical régulier et approprié. Nous pouvons orienter le jeune vers des professionnels de santé de son réseau néanmoins l'équipe sera attentive au souhait du jeune dans le choix des différents professionnels de santé y compris le choix de son médecin traitant.

Dans le cadre du parcours de santé protégé du Conseil Départemental, une visite médicale annuelle est obligatoire pour permettre au jeune de bénéficier d'un suivi médical régulier et approprié.

Pour favoriser cet accompagnement global à la santé, nous prévoyons dans l'équipe pluridisciplinaire **un poste d'infirmier.e diplômé.e d'Etat**. Il.elle interviendra dans l'accompagnement éducatif au quotidien mais par sa formation pourra **orienter** les jeunes dans leurs démarches, vers les professionnels de soins et santé, être un **interlocuteur** dans le suivi médical.

Le soin est également pris en compte dans la mise en place de suivis psychologiques avec les **psychologues** du Centre TREMEAC et / ou vers un **accompagnement spécifique** auprès de différents partenaires extérieurs (SHIP, ITEP, CMP, psychiatres ou psychologues libéraux ...).

Nous essayons également de **prévenir les conduites à risque** et de mettre en place une réponse adaptée. La prévention peut se faire avec l'aide d'associations ou d'institutions comme : le Planning Familial (santé sexuelle) ou encore le Triangle (addictions).

Les jeunes seront aussi accompagnés vers l'accès à leurs droits contribuant à la santé de ces derniers (notamment démarches CMU, CMU-C).

Modalités :

- Accompagnement de l'équipe pluridisciplinaire et notamment par le/la psychologue et l'infirmier.e.
- Thérapie individuelle et collective (psychologue interne ou externe).
- Atelier d'expression, de découverte ou d'éveil artistique hebdomadaire : arts plastiques, chant, dessin, peinture, musique, théâtre, écriture, lecture, conte, exposition, cinéma, spectacle ... (équipe dédiée et/ou dans la cité voire partenariat existant ou à créer).
- Atelier à visée psychothérapeutique où sont travaillés les peurs, les angoisses, les inhibitions (psy- art-thérapeutes).
- Pratique corporelle

Partenaires :

- Médecins généralistes, spécialistes, centres de santé d'accompagnement aux addictions (Le triangle, les Apsyades).
- Le planning familial.
- Maison des adolescents.
- Santé avenir (ateliers de prévention autour de la santé, l'éducation sexuelle...)
- Des partenariats seront à développer en fonction des besoins tel que le service d'un SAMSAH (Association l'Etape), SAVS (ADMR), psychiatrie...

Parcours d'Insertion sociale – scolaire - professionnelle

L'équipe accompagne et soutient chaque jeune au travers de son parcours scolaire et de son parcours de formation afin de l'aider à trouver une voie lui permettant de mettre du sens à ses projets. L'association Tréméac a pour spécificités :

- une volonté d'inscrire le parcours du jeune dans le champ de la démocratie citoyenne;
- une ouverture culturelle et artistique reconnue ;

- le souci du bien vivre ensemble.

Le service insertion et remobilisation de l'association vise une démarche globale d'intervention autour de la situation d'un jeune en mobilisant collectivement les acteurs du territoire (partenariat, institutions, citoyens...) et les ressources en interne, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer les conditions de vie du jeune accueilli.

Il s'agit de faire autrement et non pas faire en plus. L'accueil des jeunes de 17/21 ans n'est pas un dispositif supplémentaire mais bien une **démarche active** qui vise à dynamiser l'existant.

Le service insertion remobilisation est composé d'une équipe pluri disciplinaire au service des jeunes de 16 à 25 ans éloignés des dispositifs dits d'insertion. Les jeunes vont pouvoir apprendre à s'autonomiser, s'insérer et se remobiliser en définissant un projet d'avenir, à plusieurs ou seul.

Les professionnels du service insertion remobilisation prônent des valeurs de partage, de co construction et de prise en compte de l'autre.

L'équipe pluriprofessionnelle s'appuiera sur ce service interne tout en proposant un parcours **adapté/modulable** permettant aux jeunes d'aller **chercher ce qui leur convient dans une temporalité souple**.

Il ne s'agit pas d'encercler, de contrôler, il s'agit **d'entourer**, de **rassurer**, **d'ouvrir**, en deux mots : **FAIRE SOCIETE**. Pour cela il nous faut :

- décroisonner les espaces de vie, ouvrir d'autres espaces, d'autres univers géographiques, sociaux ;
- participer à développer le pouvoir d'agir, participer à développer, renforcer l'entourage proche du jeune ;
- lier un territoire à une population de jeunes en souffrance.

Le service "Insertion Remobilisation" travaille en lien étroit avec un **partenariat institutionnel et associatif fort**, grâce à ce **maillage** partenarial le service peut proposer des **activités très diversifiées** aux jeunes leur permettant **d'ouvrir les champs des possibles** tout en prenant en compte leur difficultés sociales, psychiques et d'aller vers.

Nous partirons des problématiques du jeune afin de construire un **parcours qui a du sens** pour lui et qui réponde à ses attentes et besoins. Nous nous appuierons sur nos ressources :

- en internes / les savoirs-faire des professionnels : cuisine, confiance en soi, théâtre, débatteurs...
- et externes : bénévolat, parrainage, sport...

Tout ceci permettant de créer : "**LES TIROIRS DES POSSIBLES**" dans un environnement qui associe **l'ouverture, le soin, la vie quotidienne, la découverte, le travail, le territoire**, avec la possibilité de construire des "tiroirs" supplémentaires selon les besoins des jeunes.

Modalités :

- Un accueil modulable en fonction de la situation du jeune dans une posture "d'aller vers"
- Un accompagnement individuel et/ou collectif
- Des missions de travail et suite de parcours

Avec des outils tels que :

- L'atelier mobile d'insertion (Partenariat PJJ) : utilisation d'un véhicule mobile équipé de matériels portatifs et informatique pour aller au plus près des jeunes les plus éloignés des services d'insertion du Territoire (activités soudure, menuiserie, informatique...)
- Un restaurant pédagogique
- Des ateliers visant l'épanouissement social, l'inscription citoyenne, la valorisation narcissique, en individuel et/ou en groupe. (compétences clés, confiance en soi)
- Accompagnement à la scolarité, à l'insertion professionnelle (apprentissage, mission locale, lien avec employeur)
- Du bénévolat
- Culture, sport, santé
- Un réseau et des partenariats effectifs :
 - Le CRIJ ;
 - CAP Ouest, CAP emploi 44 ;
 - Centre de formation ;
 - Educateurs sportifs ville de Nantes ou Départementaux ;
 - Association ADDAN, art du déplacement ;
 - Association de parrainage ;
 - Cuisine (restaurant le Reflet, du pain sur la planche...)... ;
 - Carré des services.

Lien avec les familles

Le travail avec les familles sera envisagé au cas par cas, selon les situations particulières de chaque jeune accueilli. Le lien avec la famille et ses modalités seront pensés à l'accueil du jeune.

Nous devons considérer la place que les parents occupent actuellement auprès de leur enfant, veiller à ne pas entraver leur fonction parentale et à soutenir celle-ci lorsque nous en avons la possibilité.

Les familles sont associées, informées des mesures prises concernant leur enfant, mais aussi sollicitées (sauf contre-indication de l'ordonnance de placement) pour tous les accompagnements de leur enfant au quotidien.

L'expression de leur autorité parentale à l'égard de leur enfant est garantie et entendue. Des points réguliers avec les professionnels de terrain mais aussi du responsable du service seront programmés.

Accompagnement des jeunes à la sortie du dispositif

L'interruption, ou la fin de l'accompagnement peuvent intervenir dans plusieurs contextes, notamment :

- Le souhait du jeune : nous aurons à pouvoir entendre qu'il demande à sortir du dispositif même ponctuellement. Nous souhaitons lui laisser une possibilité de revenir.
- Lorsque l'institution n'a plus les moyens disponibles pour accompagner le jeune, que nous ne sommes plus en mesure d'assurer sa sécurité physique, psychique, et son intégrité. Une réorientation vers un autre dispositif, une autre institution sera proposée.

- Lorsque le projet du jeune a abouti.
- Dans le cadre de la fin du CJM.

Nous souhaitons sécuriser le départ des jeunes accompagnés. Favoriser leurs accès aux droits et aux soins est un objectif important. Nous voulons permettre, grâce à nos partenaires et réseaux, une passerelle et une connaissance vers les dispositifs extérieurs que les jeunes pourront utiliser. Un bilan de fin d'accompagnement éducatif est proposé au (à la) jeune.

En fonction de la situation de chaque jeune, des mises en relation avec d'autres interlocuteurs sont créées comme par exemple un temps de rencontre avec l'assistante sociale du CMS, une rencontre bilan avec la conseillère de Mission locale ou de la Garantie Jeune qui continuerons l'accompagnement au niveau de l'insertion.

Des démarches sont effectuées avec le jeune pour l'ouverture ou la continuité de certains droits : CMU, CSS, demande de logement social, inscription auprès de la CAF, demande de titre de transport, inscription au pôle emploi...

Le suivi social proposé visera à accompagner les démarches nécessaires pour préparer la sortie du dispositif (demande de logement, mesures de protections, dossier MDPH, obtention du statut de travailleur handicapé...).

La sortie du dispositif se fera principalement à l'externe vers des dispositifs de

- droit commun :
 - FJT, logement social, parc privé...
- ou adapté :
 - dispositif L'Appar(T) : convention de partenariat signée avec le service Cap Jeunes Adelis et le Conseil Départemental 44. L'Appar(T) est un parcours de logement accompagné avant et après la sortie en protection de l'enfance pour préserver les liens, mettre en place une dynamique collective auprès des jeunes et sécuriser les fins de parcours et leurs transitions.
 - logements accompagnés du secteur adulte handicapé,
 - service de post cure...

Les jeunes pourront être orientés vers l'association **Repairs! 44**, réseau d'entraide pour les jeunes majeur-es de l'aide sociale à l'enfance, créé pour faciliter l'autonomie des jeunes sortants des services de l'aide sociale à l'enfance. Nous nous attelons à ce que chaque jeune qui quitte le centre éducatif a en sa possession les outils nécessaires et les interlocuteurs ressources pour continuer leur projet de vie.

Aussi, le centre éducatif a souhaité lancer le projet « BAGAJ » afin d'imaginer un mobilier pouvant créer du lien dans les parcours souvent remplis de ruptures de ces enfants. Projet soutenu par le Conseil départemental de Loire Atlantique. Celui-ci se veut modulable et transportable qui suivra le jeune et grandira avec lui tout au long de son parcours. Ce mobilier lui appartient, ce qui lui permet d'avoir un morceau de "chez lui-elle" où qu'il-elle aille. Celui-ci pourrait constituer potentiellement la première pièce de mobilier de son appartement.

